1

I

C'est une vieille histoire — vingt-cinq ans de cela! — dont les journaux d'alors ne parlèrent pas, soit qu'ils n'en fussent point informés, soit encore qu'ils en eussent dédaigné les héros. En fait, si l'un d'entre eux était un gentleman, tous les autres étaient des forbans, et comme tous, forbans et gentleman, moururent d'une âme égale, l'abstention de la presse se justifie par l'impertinence d'une telle conformité.

Pour garder sa couleur, l'histoire voudrait d'être entendue dans l'ambiance où me la conta une vieille moustache grise, en plein bled marocain, sous la tente imbibée de lune, tandis qu'autour de nous le sommeil s'appesantissait sur le camp harassé, et qu'aux flancs des pitons le tir des « salopards » balafrait la nuit africaine. Telle qu'elle m'est restée, la voici:

Le capitaine Jameau ne pouvait pas souffrir le lieutenant d'Armançon. Le lieutenant d'Armançon lui rendit en indifférence la monnaie de cette inimitié. Le drame prit sa source là.

...Le Gabès de l'époque n'avait rien de commun avec le Gabès d'aujourd'hui.

Dans le cadre policé d'une garnison de France, semblable antipathie eût borné ses effets à quelques remarques aigres-douces administrées en présence de la troupe, suivies de quelques accrochages au mess. Le colonel, en pareil cas, apaise les remous par une mutation d'office.

Mais lorsqu'elle nourrit son ferment sous le 34e parallèle, dans un pays que le soleil rissole pendant trois cent cinquante-sept jours par an — les huit autres étant consacrés à des trombes diluviennes — il est difficile de prévoir à quel degré de virulence atteindra cette inimitié.

⁂

Le capitaine Jameau était sorti du rang. L'opinion générale inclinait à penser qu'en ôtant la soie rouge qui panachait jadis ses galons d'adjudant, le ministre avait fait un geste inconsidéré, comparable à celui d'Epiméthée ouvrant la boîte de Pandore. A ceci près, s'entend, que les effets de cette calamité se limiteront aux unités qui subirent le nouveau promu.

Tout être a, dans la vie, son alvéole propre où il se trouve à l'aise, car elle est faite à sa mesure. Qu'il y naisse n'est pas fatal. Il arrive même qu'il passe son existence à la chercher sans la trouver. Mais, lorsqu'il s'y est inséré, il y doit demeurer sous peine d'être gêné et de gêner les autres.

En sa tunique d'adjudant, Jameau avait trouvé son alvéole. Il était adjudant des pieds à l'âme. Il était né adjudant comme d'autres naissent poètes, mercantis ou hydrocéphales. C'était une vocation, une prédestination, la marque du destin.

Loin de ma pensée de médire de ce grade obscur et nécessaire. De braves cœurs que j'ai connus, trop frustes pour accéder plus haut, ont donné leur mesure et sont morts magnifiquement sous cette humble casaque.

Jameau, ne plus tard ou plus tôt, eût sans doute été de ceux-là. Mais c'était un adjudant d'entre deux guerres...

Jameau, adjudant, se qualifiait lui-même de « sous-officier supérieur » et ajoutait « presque officier ». Pour prétentieuse qu'elle pût paraître, sa définition était juste et ce grade, ni chair ni poisson, correspondait à son niveau social. Y demeurant, il occupait sa place. Il en sortit pour son malheur et pour celui des autres.

Par la fortune et par l'éducation, le monde militaire tenait à cette époque de l'aristocratie. Sous-lieutenant à trente-cinq ans, sans autres moyens que sa solde, le primaire Jameau y avait fait piètre figure. Son avenir borné, son physique rugueux et ses manières anguleuses lui laissaient peu d'espoir de nourrir son budget étique en épousant une dot réglementaire.

L'habitude qu'il manifesta — soyons juste: la nécessité où il se trouva — d'user ses vieux dolmans avec ses galons neufs, lui valut quelques traits de jeunes collègues fortunés. Si dur qu'il eût le cuir, il se sentit la démangeaison sous la peau. Il se mit en boule et s'isola comme un oiseau malade. Lorsqu'il eut tout son saoul cuvé sa bile, il trouva un dérivatif et se mit à boire.

A dater de ce jour, les commandants de compagnie furent dominés par une obsession: débarrasser coûte que coûte leur unité de l'officier quinteux qui rendait leurs hommes enragés. Là où l'on affectait Jameau, une frénésie gagnait la troupe; le rapport quotidien s'allongeait chaque jour d'une page, et les locaux disciplinaires devenaient trop étroits.

Il semblait que l'alcool fît naître en ce cerveau obtus le génie de la malfaisance. Jameau à jeun ne savait être que bourru. Ivre, il devenait un Machiavel de la prise en défaut, un virtuose de la tracasserie, un dilettante du « motif ».

Pendant dix ans, les garnisons métropolitaines se repassèrent comme une épidémie cet officier indésirable. Partout où il sévit, au seul nom de Jameau, les hommes grinçaient des dents. Et cela dura jusqu'au jour où le ministre, mis en demeure de le promouvoir capitaine à l'ancienneté par le jeu normal des cadres, se demanda avec effroi sur quel corps infortuné il allait faire fondre pareille calamité.

Par une grâce providentielle, une vacance se produisit au 5e bataillon d'infanterie légère d'Afrique, et le ministre, soulagé d'un grand poids, signa l'affectation du capitaine Jameau.

II

S'ils sont des corps d'élite, les bataillons d'infanterie légère d'Afrique ne sont point le corps d'une élite, ou tout au moins pas de celle que nos préjugés bourgeois nous font envisager sous ce vocable. Le mot élite implique l'idée de choix, de distinction. On peut se distinguer de diverses façons.

En fait, à l'exception des cadres, leur effectif se recrute exclusivement parmi ces jeunes affranchis qu'une précoce indépendance porta à mépriser l'appareil tyrannique des lois sur la morale et la propriété. La distinction consiste à sortir de prison, et le choix en résulte. Toutes conditions requises pour former une élite sont donc ainsi remplies.

Le capitaine Jameau fut promu au soin de dresser des « Joyeux » dans une compagnie de « Bat' d'Af' ». Il allait trouver là — il le pensait du moins — une enclume à la trempe de son marteau. Disons dès maintenant qu'il sous-estimait l'un des deux éléments de choc.

⁂

Le 5e bataillon d'Afrique avait en ce temps-là sa portion centrale à Gabès. Le Gabès de l'époque n'avait à peu près rien de commun que sa magnifique oasis avec le Gabès d'aujourd'hui. C'était une station perdue au fond de la petite Syrte, à cent lieues au sud de Tunis, et à laquelle on n'accédait guère que par mer. Un vieux canard de la Compagnie Touache venait tous les sept jours y bercer sa carène et mouiller en rade foraine, à un mille au large d'un wharf grillé par le soleil, rongé par les tarets, aux flancs duquel accostaient les mahonnes de transbordement.

La « ville » européenne se composait de cinquante bicoques où trafiquaient des juifs syriens ou des émigrants italiens. Et pour protéger leur commerce — au besoin pour l'alimenter — la France munificente avait fait construire à grands frais, dans un vaste quadrilatère, une sorte de camp retranché ceinturé de murs de meulière, dont les meurtrières commandaient la « sebka » d'alentour, et dans l'enceinte duquel elle avait aligné, comme des dominos, ses locaux de casernement.

Un cercle militaire aux prétentions mauresques dressait son cube et sa terrasse en face d'un « jardin d'essai » qui n'était qu'un essai de jardin, et un oued paresseux poussait languissamment vers son estuaire ses eaux couleur de bavaroise au sein desquelles prospéraient les tortues.

Prétendre que Gabès était pour l'officier une garnison de choix friserait l'exagération. Ce n'était pas non plus un bagne. Si le ciel déversait son feu avec une intensité telle qu'il imposait la sieste, volets tirés et dalles arrosées, de dix heures à quatre heures, on parvenait, la nuit tombée, à avaler quelques gorgées d'un air relativement pur, du moins lorsque le siroco ne les rendait pas écœurantes. Les couchers de soleil n'y ont pas leurs pareils au monde. L'oasis, interdite à la troupe, offrait au cheval d'officier ses ogives de palmes, ses canaux irrigués, ses haies de grenadiers fleuris et ses grappes de Chanaan.

A la qualité près, l'oasis produisait tout ce qu'on aime à voir sur une table française. Ne disposant d'aucun moyen d'exporter ses produits autre que le Touache hebdomadaire, l'Arabe les vendait sur place. Le soleil activant les transactions, la vie était pour rien. Un poulet se payait dix sous, le double d'un perdreau. On échangeait un plein képi de pêches ou d'abricots contre une demi-boule de pain de munition, dur comme un cœur de créancier yankee.

Enfin, le secteur de Gabès était encore T. M. — territoire militaire — et chaque année de séjour y comptait pour campagne double.

Ces diverses considérations faisaient de la garnison de Gabès un poste, sinon recherché, du moins librement consenti par les célibataires peu fortunés, soucieux d'épargner sur leur solde et d'augmenter le taux de leur retraite, fût-ce aux dépens de leur santé. Car le revers de la médaille était que la fièvre y poussait par bouffées au moindre coup de pluie, et que le moindre excès de crudités équivalait à l'absorption d'un saladier de verre pilé.

Mais l'absinthe y coûtait vingt sous le litre, et pour un café de trois sous, le débitant laissait l'alcool à l'indiscrétion du client. Or, chacun sait que l'alcool et « l'alfa » tuent toute espèce de maladie. Il arrive même que, réunis, ils parviennent à tuer le malade, mais c'est une considération qui n'entre pas en ligne de compte aux colonies.

⁂

Donc, un beau jour, le « Félix-Touache » déversa dans une mahonne qui le transborda sur le wharf, le capitaine Jameau, mitonnant dans un dolman neuf, et apportant dans sa cantine tout un stock de rigueurs inemployées.

Installation, présentation, réception collective au mess, toasts, pomponnette, et il fut décrété, sur le coup de deux heures du matin, qu'à défaut d'autre qualité, le nouveau venu savait boire.

(A suivre).

LES ENTRETIENS DE ROME

UNE MÉDIATION ITALIENNE ENTRE LONDRES ET BERLIN

Elle serait souhaitée en Angleterre, déclare la presse fasciste

Rome, 16. — On chercherait en vain dans la Presse, la moindre indication sur la portée et les résultats des entretiens que le général Goering vient d'avoir avec le Duce. Les journaux se bornent à mettre en évidence les commentaires que cette rencontre a suscités dans les différentes capitales européennes et plus particulièrement à Londres et à Paris. La « Tribuna » annonce, sous un titre sur 3 colonnes, qu'une médiation italienne entre Berlin et Londres est souhaitée en Angleterre. Après s'être fait l'écho des méfiances que l'Allemagne suscitait en Angleterre, le journal continue en disant que c'est précisément en raison des difficultés qu'une pareille entreprise présente, que la diplomatie romaine pourrait se consacrer à un travail de médiation qui, s'il réussit, lui vaudrait, dit-il, la gratitude du monde entier.

Dans son éditorial, la « Tribuna » considère, d'autre part, que les pierres d'achoppement qui se trouvent sur le chemin ouvert par l'accord italo-allemand et par le « gentlemen's agreement » sont d'une part, le pacte Franco-Russe et, d'autre part, le différend Franco-Allemand.

« Le jour où un véritable esprit d'entente réunirait les états européens, dit-il, le bolchevisme serait battu. Le problème espagnol n'existe aujourd'hui en tant que problème international qu'en raison de l'absence de cet esprit d'entente. C'est l'esprit dont sont animées l'Italie et l'Allemagne, qui croient fermement que l'harmonie entre les puissances marquerait la fin du communisme et le début d'une ère de paix en Europe ».

LA RADIO ITALIENNE AU SERVICE DES REXISTES

La Belgique va renouveler sa protestation auprès de Rome

Bruxelles, 16. — Il y a une dizaine de jours, le gouvernement belge avait protesté auprès du gouvernement italien au sujet de l'autorisation qu'il avait donnée au chef rexiste, M. Léon Degrelle, d'utiliser les postes de radio italiens pour des fins de propagande. Jusqu'à présent, aucune réponse n'est parvenue de Rome.

Devant ce silence, le gouvernement belge a l'intention d'envoyer, la semaine prochaine, à l'Italie, une note écrite, rédigée en termes très fermes, pour prévenir le retour d'un incident qui a vivement mécontenté l'opinion belge. Cette démarche serait d'autant plus nécessaire que les milieux rexistes ne font pas mystère de l'intention de leur chef de parler prochainement au poste de Turin.

L'EXPOSITION DE 1937

UNE CÉRÉMONIE SYMBOLIQUE au Pavillon allemand s'est déroulée hier

Paris, 16. — Ce matin, à 11 h., dans les chantiers de l'exposition internationale de 1937 a eu lieu une cérémonie symbolique au pavillon allemand. La façade principale de ce pavillon sera caractérisée par une tour rectangulaire d'une hauteur de 54 mètres surmontée d'un aigle de bronze. C'est devant la pierre sur laquelle s'élèvera la tour qu'a lieu la cérémonie de ce matin.

Sur le chantier au-dessus duquel flottaient le drapeau tricolore et le drapeau à croix gammée, autour de M. Dirk Forster, chargé d'affaires d'Allemagne, représentant l'ambassadeur empêché, étaient réunis MM. Labbé et Léon commissaire général et commissaire général adjoint de l'exposition, plusieurs conseillers municipaux et diverses personnalités.

M Edmond Labbé, dans un discours a souligné tout les bienfaits que l'on peut atteindre des grandes compétitions internationales puis M. Forster s'est avancé vers la pierre sur laquelle s'élèvera la tour, il a pris un marteau et a déclaré :

« Je vais. Messieurs, frapper trois coups de marteau en formant 3 vœux : puisse ce pavillon faire mieux connaître en ce pays l'âme et l'esprit allemands; puisse l'exposition internationale de 1937 obtenir un succès digne du rayonnement de la France et de votre chère capitale; puissent l'art et la technique auxquels est consacrée l'exposition contribuer à former un pont solide et durable entre tous les peuples et spécialement entre le peuple allemand et le peuple français ».

Le dernier coup de marteau s'est abattu après ces mots. Des applaudissements ont éclaté. La cérémonie était terminée.

LA QUESTION IRLANDAISE

Londres, 16. — Des questions seront posées mardi à la Chambre des communes, à M. Malcolm Macdonad, au sujet des entretiens qu'il a eus avant-hier à Londres avec M. de Valera. Le ministre aura ainsi, s'il le désire, l'occasion de donner des explications sur ces entretiens qui ont donné lieu à beaucoup de commentaires des deux côtés de la mer d'Irlande.

La presse conservatrice, en Angleterre, se prononce aujourd'hui contre toute suggestion tendant à la réunion de l'Ulster à l'Etat libre.

Elle approuve les paroles prononcées hier à Belfast par lord Raiwacon.

La presse de gauche pense que c'est prendre les choses au tragique.

Les Fêtes du Centenaire du Musée de Calais

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

On remarquait encore la présence de MM. Beltremieux, député ; Canu, ancien député, maire de Boulogne-sur-Mer ; Melle, conseiller d'arrondissement ; Mme Rouquie, inspectrice départementale des Ecoles Maternelles; Le Bris, inspecteur primaire à Calais ; Clausse, principal du Collège de garçons ; Mme Rougé, directrice du Collège de jeunes filles ; Pacquez, directeur de l'Ecole Primaire Supérieure de garçons ; Mlle Perrier, directrice de l'école primaire supérieure des filles ; Mlle Baillet, directrice d'Ecole primaire ; Garet, directeur d'école primaire; Dutertre et Noiret, secrétaires du Syndicat des Instituteurs ; Alloy, président des Amicales laïques ; Decroix, président du Tribunal de Commerce ; Peudepièce, commissaire spécial ; Droiton, commissaire central ; Verschoore, secrétaire général de la mairie ; Tison, archiviste municipal ; Duhamel, conservateur du musée ; François, régisseur de la commission des fêtes ; les six adjoints au maire et divers membres de l'Enseignement et de la commission du Musée.

Les discours

Au dessert, M. ROCHARD, apporta le salut de l'administration préfectorale. Il profita de la circonstance qui lui était offerte pour réclamer le maximum de crédits. « Le département et surtout la ville de Calais, représentée par un administrateur de grande classe, en ont besoin ».

Au nom de la presse locale et régionale M. GAUDIN rendit hommage aux efforts du Gouvernement pour qui « la clarté et l'honnêteté sont des principes rigoureux ».

Après une allocution applaudie du maire de Boulogne, M. CANU, M. Roger VANTIELCKE, député de Calais affirma que les efforts de tous les habitants tendaient à intéresser le Gouvernement à leur malheureux sort.

Profitant de la présence du directeur général de l'enseignement du deuxième degré, M. VADEK, maire de la Ville, souhaita un regroupement de cet enseignement à Calais.

» Avec la cérémonie du centenaire du Musée je pense aussi à l'école maternelle du Petit Courgain que nous visiterons tantot. Je crois ainsi associer le passé à l'avenir ». Il lève son verre à la continuité des efforts de rénovation du Gouvernement.

Reprise économique

Après avoir remercié les précédents orateurs en termes cordiaux, le ministre M. Jean ZAY s'excusa d'avoir enlevé M. Chatelet à notre région.

«Dans les crédits qui sont à ma disposition j'ai veillé et je veillerai encore à ce que votre région reçoive une part qui est la sienne en raison de son importance sociale et économique.

» Une période de création et de renouvellement commence. Seul le Français ignore souvent sa grandeur et son prestige. La reprise économique commence. C'est un fait largement admiré à l'étranger. Nous voulons que le Français le sache aussi.

» Je lève mon verre à Calais et au Nord de la France ».

Le remarquable discours du jeune ministre a été chaleureusement applaudi.

LA VISITE DU MUSÉE

En automobiles les personnalités gagnèrent le Musée de la place d'Armes où se trouvait massée une foule considérable. Sous la conduite de M. Gerscheel, adjoint aux Beaux-Arts, le ministre visita longuement les installations, visite agrémentée d'un commentaire du conservateur M. Duhamel.

Le cicerone ne manqua pas de retracer devant le représentant du Gouvernement l'histoire de ce Musée.

Le 9 novembre 1836 un crédit de 13.500 francs fut voté par l'assemblée communale pour l'acquisition de deux « collections d'objets » d'histoire naturelle appartenant à MM. Forcade et Dutoit, de Dunkerque. Bien que le Musée fut virtuellement créé par cette délibération, le vote ne fut sanctionné que par ordonnance royale signée de Louis Philippe en date du 12 juillet 1837.

On avait pensé construire le Musée au Marché aux Herbes, mais on recula devant la dépense, et les collections furent installées dans les bâtiments de l'école primaire supérieure, près de Notre-Dame.

Le 27 avril 1861 le Musée fut transféré dans l'ancien hôtel Dessin, lequel devait être bientôt démoli pour faire place à une école. Le Musée se vit alors relégué dans les magasins d'un particulier.

Enfin, en août 1893, le Musée s'installa définitivement dans l'ancien Hôtel de Ville de la place d'Armes.

M. Wyardin, vice-président de la Commission du Musée, prononça quelques mots de bienvenue. Le ministre répondit.

A 15 h. 45, la visite était terminée.

A L'ÉCOLE MATERNELLE DU PETIT COURGAIN

Quelques instants plus tard la caravane parvenait au populeux quartier du Petit Courgain où a été construite une splendide et moderne école maternelle dont la réalisation a entraîné une dépense de 1.500.000 fr.

Sous la conduite de Mme Rougulé, inspectrice départementale, le ministre visita longuement les installations qui seront inaugurées vers Pâques. Puis, profitant d'une certaine avance sur l'horaire prévu, il se rendit au Théâtre municipal où le soir devait avoir lieu un grand gala, enfin à la plage où il fut question de la future station balnéaire.

LA RÉCEPTION A L'HOTEL DE VILLE

A 17 h., le ministre fut reçu à l'Hôtel de Ville. Après s'être reposé quelques instants dans le cabinet du maire, le ministre se rendit dans le salon d'apparat où l'attendaient les corps constitués de la ville.

Prenant le premier la parole le maire, M. Lucien VADEZ, remercia le Ministre d'avoir bien voulu se faire l'intermédiaire entre le Gouvernement et la ville pour lui venir en aide.

« La ville de Calais ne veut pas désespérer en l'avenir ». Son allocution empreinte d'optimisme fut vigoureusement applaudie.

L'œuvre du Gouvernement

Le député de Calais, M. VANTIELCKE, tint à souligner les réalisations du Ministre depuis qu'il est au Gouvernement : prolongation de la scolarité, ouverture de 5.116 classes dont 26 pour Calais ; introduction de l'Education physique à l'école ; admission de 1.000 candidats supplémentaires à l'Ecole Normale ; coordination des enseignements du second degré ; création de la radio scolaire ; allègement des programmes ; en résumé un noble effort a été accompli, dit-il, en terminant.

M. GERSCHELL, adjoint aux Beaux-Arts, présenta alors le nouveau drapeau de la ville, emblème glorieux du glorieux passé de la cité Calaisienne.

Au nom de la Commission du Musée il remit le drapeau au maire. « Ce drapeau, dit-il, sera le symbole de la fraternité entre tous les peuples. »

« L'Ecole d'abord »

La parole est maintenant au Ministre.

« Cette journée, commencée par un centenaire, se termine par un baptême. Mais je veux rendre hommage au personnel enseignant qui remplit sa tâche avec beaucoup de dévouement. Le Gouvernement mesure le prix de cette collaboration.

» Il faut que les Musées cessent d'être un lieu caché pour devenir un lieu largement ouvert au public. Certes, ils doivent conserver leur indépendance mais il faut épauler la bonne volonté de ceux qui sont à leur tête.

» Les Musées de province auront dès cette année des moyens d'existence. On créera aussi des Musées de Folklore en plein air.

» L'œuvre du Gouvernement a été largement commentée il y a un instant par mon camarade Vantielcke. La première devise démocratique est « l'Ecole d'abord ». C'est là le but de mon activité. »

Très applaudi, le Ministre a quitté l'Hôtel de Ville après avoir signé le Livre d'Or.

Il a ensuite gagné Boulogne en automobile d'où il devait prendre le train de Paris.

GALA AU THÉATRE MUNICIPAL

Le soir, à partir de 21 h., au Théâtre municipal de Calais s'est déroulée une représentation de gala avec le concours des artistes de la troupe sédentaire et les enfants des écoles maternelles.

Il y avait foule et la partie récréative a été suivi d'une conférence sur le Maire par le Conservateur M. Edouard Duhamel, causerie qui a été agrémentée de projections.

J. CLERBOIS

M. G. RIVOLLET a parlé hier de la reprise économique et de la Paix

Paris, 16. — Au cours d'un radio-reportage ayant pour sujet « la reprise économique et la paix », M. G. Rivollet, secrétaire de la Confédération Nationale des Anciens Combattants, a prononcé une allocution déclarant que les anciens combattants ne peuvent que se réjouir en constatant une reprise sérieuse des affaires dans la plupart des branches de notre activité économique .

« Mais ils veulent penser que cette reprise sera un des éléments les plus importants pour le maintien de cette paix intérieure entre les français auxquels, dans leur Conseil National du 29 novembre dernier, ils ont lancé un solennel et émouvant appel.

» Dans ce manifeste, ils ont tenu à bien marquer que s'ils avaient accepté les nouvelles lois politiques et sociales, c'est à condition qu'elles soient appliquées dans l'ordre et dans le respect mutuel des engagements souscrits, aussi bien pour les employeurs que pour les salariés, ainsi que dans le respect des individus et des propriétés. Si les anciens combattants insistent avec force sur le maintien de cette unité nationale, c'est qu'au-dessus de toutes les revendications matérielles, morales, ils placent le maintien et la consolidation de la paix.

» Les événements internationaux ne permettent pas à la France de s'abandonner. Elle a le devoir de ne rien négliger pour assurer la sécurité de ses frontières et l'intégrité de son territoire et de ses possessions d'outre-mer. Le devoir de tous les citoyens est naturellement tracé et sur ce point la Confédération Nationale des Anciens Combattants invite la nation entière à apporter, au-dessus de toutes les luttes de partis, son concours total au renforcement et au financement de la défense nationale et au redressement économique si heureusement commencé. »

NOTRE INTERVIEW AVEC LE MINISTRE

Avant le banquet qui devait réunir les personnalités, M. Jean ZAY, Ministre de l'Education nationale a bien voulu répondre à plusieurs questions que lui posa notre collaborateur.

— Quel est M. le Ministre le montant du budget de l'Education Nationale ?

— Globalement il s'élève pour 1937 à 3 milliards 300 millions.

— La prolongation de la scolarité ayant posé un peu partout le problème de nouvelles constructions, quel est l'importance du crédit dont vous disposez à ce sujet ?

— Ce chapitre de dépenses ne relève pas directement de mon Ministère mais du programme des Grands Travaux. Je puis vous préciser qu'entre le 1er juillet et le 31 décembre 1936 une somme de 300 millions prise sur la première tranche a été uniquement affectée aux constructions scolaires ».

Notre région n'a pas été oubliée

— Quel fut la part de notre région ?

— Cinquante millions pour le Nord et trente pour le Pas-de-Calais en ce qui concerne l'enseignement primaire et quarante millions, globalement, pour ces deux départements en ce qui concerne l'enseignement du second degré. Vous pouvez remarquer que l'on ne vous a pas oubliés ».

Pour 1937

— Et les prévisions pour 1937 ?

— La deuxième tranche des Grands Travaux est actuellement en cours d'examen. J'ignore exactement quel en sera le montant, mais une très large part — le quart du crédit dont nous disposerons — sera affecté aux constructions scolaires ».

Conclusion

— Quelle sera votre conclusion M. le Ministre ?

— Je suis tenu de mettre complètement en vigueur pour le 1er octobre prochain la prolongation de la scolarité. En dépit des difficultés présentes, le programme est, depuis le 1er octobre dernier, appliqué à plus de 200.000 enfants et je me déclare très satisfait des débuts de cette réforme.

» Je compte que pour la date fixée, conformément à la loi, la prolongation de la scolarité sera un fait accompli.

» Cette réforme déjà réalisée dans plusieurs autres pays met la France en accord avec les conventions internationales en même temps qu'elle contribue à la réduction du chômage ».

L'AGRESSEUR D'UNE ÉPICIÈRE DE FIVES-LILLE DEVANT LES ASSISES

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Une agression contre une épicière

Coquel, en quittant la maison, se rendit au cabaret. Pour s'étourdir, à moins que ce ne soit pour se donner du cœur, il prit quelques consommations. Excité par la boisson, il tenta le coup destiné à lui rapporter les 600 francs, qui, selon ses calculs, représentaient la somme qu'il aurait dû gagner, en travaillant à l'Usine de Fives.

Le petit voyou avisa l'épicerie tenue par Mlle Hennet. Il pénétra dans le magasin, se précipita sur l'épicière, lui porta un violent coup de poing au visage, et, comme elle était tombée à terre, il la saisit à la gorge lui disant : « Si tu cries, je te tue, donne-moi 600 fr. tout de suite, ou tu est morte ».

Craignant pour sa vie, la vieille demoiselle indiqua au sinistre agresseur où était la caisse, mais tandis que celui-ci poussait le verrou de la porte d'entrée, elle parvenait à se dégager et à gagner le premier étage d'où elle put alerter les passants.

Une chasse à l'homme

Aux cris de la vieille épicière, Coquel sortit du magasin comme un paisible acheteur. Mais il avait été remarqué par trois passants que les appels de Mlle Hennet avaient arrêtés.

Ceux-ci, MM. Bombeke, Charlet et Martin se lancèrent à la poursuite de Coquel qui, après une chasse à l'homme éperdue, fut rejoint au Jardin de Fives, où un gardien de la paix qui se trouvait là opportunément n'eut qu'à le cueillir.

L'AUDIENCE

Coquel est un adolescent au visage pâle et imberbe, au regard étonné qui s'efface dans le box des détenus.

Dans la salle, deux femmes sont assises : la victime et la mère de l'accusé. Celle-ci n'est pas celle qui a le moins souffert.

M. le président Mommessin commence par évoquer le premier larcin du jeune vaurien. Il vola une bicyclette à la porte d'un estaminet.

— Qu'en avez-vous fait ?

Coquel, qui est le désintéressement même, donna les roues à un camarade et se débarrassa du cadre.

Envoyé à la suite de ces faits au patronage de Marcq-en-Barœul, il ne fit que créer des ennuis au directeur de cet établissement. On le renvoya de tous les postes où il avait été placé, pour des motifs divers ; violences, ivresse.

Un séjour à Loos en résulta.

Par suite d'une indulgence inexplicable, constate le président, on le remit à sa mère.

Il fut ensuite employé dans un café de Lille.

LE PRÉSIDENT. — Pourquoi avez-vous quitté cette place ?

COQUEL. — Les garçons me disputaient parce que je n'étais pas du métier.

Les renseignements donnés sur le compte de Coquel sont concordants. « Il était vicieux, voleur et paresseux », dit la police ; « sournois, violent, menteur et indiscipliné » ajoutent ses employeurs.

Sa mère fit tout ce qu'elle put pour le ramener dans le droit chemin. Elle n'y parvint jamais.

Son fils lui ayant déclaré que sa paye ne serait réglée que plus tard, elle lui dit : « Tu viendras avec moi, ce soir, voir la direction des usines de Fives-Lille ».

Coquel partit au café.

LE PRÉSIDENT. — Vous avez bu pour avoir du courage ?

D'une voix impassible et monocorde, l'accusé fit le récit de l'agression dont fut victime Mlle Hennet :

— Je lui ai porté un coup de poing, elle est tombée ; je lui ai dit : « Tais-toi ou je te tue. »

Il s'est exprimé sans aucune émotion.

L'Avocat général BOUSQUET. — Qu'est-ce que vous avez dit au moment d'être arrêté ?

— Que j'en avais marre d'avoir faim !

Le Président tient à préciser que Coquel ne manquait de rien chez lui.

Et l'interrogatoire se termine avec les regrets que Coquel, sur l'injonction du Président, exprime non sans une moue dédaigneuse.

Les Témoins

M. le Docteur LEGRAND a examiné Coquel au point de vue mental. Ce jeune homme doit être considéré comme entièrement responsable de ses actes.

L'AVOCAT GÉNÉRAL. — Sa peine future le tracasse plus que le remords et il se préoccupe peu de sa victime !

— C'est exact !

Coquel a bu cinq ou six verres pour se donner du courage et il affirma avoir volé pour pouvoir continuer à dire qu'il travaillait.

M. le Docteur MULLER a examiné la victime et n'a pas constaté de traces de strangulation.

LE PRÉSIDENT. — Les coups furent-ils violents ?

— Oui, notamment à la joue gauche.

— Persiste-t-il encore quelque chose aujourd'hui ?

— Je n'ai pas vu la victime.

Me DERACHINOIS, défenseur. — Cependant la victime n'a jamais été alitée.

M. MULLER. — Cela ne prouve rien.

M. Désiré MARTIN entendit crier « on veut m'assassiner ». Il se lança à la poursuite de Coquel et le rejoignit.

Le président félicite M. Martin de son courage

La victime à la barre

Mlle Hennet, la « Petite Julie » — elle était connue sous ce nom dans son quartier — est une bonne vieille personne d'allure quelque peu vieillotte. Elle a revêtu sa belle « tisse » pour venir à Douai, mais ses habits du dimanche sont vieux de l'autre siècle. Elle a un bon sourire de grand'mère et elle s'exprime d'une voix fluette :

— J'ai vu arriver un client. Je lui ai dit : « Vous désirez Monsieur ? »

Je n'ai pas obtenu de réponse !

A ce moment le témoin défaille et l'huissier doit intervenir.

Toutefois Mlle Hennet peut continuer sa déposition.

« Je ne pensais pas, dit-elle, porter plainte. Je lui ai pardonné ! »

LE PRÉSIDENT, aux jurés. — Vous voyez à quelle femme il avait affaire.

Mlle Hennet révèle un fait nouveau. Coquel surveillait sa maison depuis plusieurs jours.

LE VERDICT

M. L'AVOCAT-GÉNÉRAL BOUSQUET requiert une peine de prison dont il laisse aux jurés le soin d'apprécier la durée

La cause est bien difficile pour Me DERACHINOIS, dont ce sont les débuts aux Assises. Il prononce une émouvante plaidoirie, dans laquelle il demande aux jurés de juger avec un peu de pitié.

Coquel est condamné à 3 ans de prison. — J. D.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Dimanche 17 janvier. — Soleil : lever, 7 h. 40 ; coucher, 16 h. 23 ; Lune : lever, 9 h. 28 ; coucher, 22 h. 29. Aujourd'hui : Saint-Antoine. — Demain : Ch. de Saint-Pierre.

METEOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 16 janvier 1937, à 17 h. 30 : Baromètre : 758 mm. 5 ; baisse depuis la veille, à 17 h. 30 : 1 mm. 7 ; Thermomètre : Fronde : 4.6 ; Minima : 0.2 ; Maxima : 5.9 ; Etat hygrométrique : 90 ; Hauteur d'eau tombée depuis la veille, à 17 h. 30 : traces ; Direction du vent : Sud ; Force : faible ; Direction des nuages : Sud-Ouest ; Etat du ciel : très nuageux ; Prévisions pour aujourd'hui : Frais ; éclaircies ; assez beau.

NOTRE CALENDRIER HISTORIQUE

17 Janvier

1318. Mort d'Erwin von Steinbach, l'architecte de la merveilleuse cathédrale de Strasbourg.

1691. Mort de Richard Lower, anatomiste anglais. Il avait tenté sur des animaux les premières opérations de la transfusion du sang.

1706. Naissance de Benjamin Franklin, à Boston ; on sait qu'il fut l'inventeur du paratonnerre et l'un des fondateurs de l'indépendance américaine.

1857. Mort de Frédéric Sauvage, l'inventeur de l'hélice appliquée à la navigation.

1895. Félix Faure est élu président de la République par 430 suffrages contre 360 donnés à Henri Brisson.

1906. Armand Fallières est élu président de la République par 449 voix contre 371 à Paul Doumer.

1906. MM. Lumière et fils, de Lyon, imaginent une nouvelle méthode de photographie en couleurs.

1913. Raymond Poincaré est élu président de la République par 483 voix contre 296 portées sur M. Pams.

1914. Mort de l'explorateur français Fernand Foureau.

1920. L'assemblée nationale, réunie à Versailles, élit Paul Deschanel président de la République par 734 voix sur 888 votants.

1936. Mort de Rudyard Kipling, le plus grand écrivain anglais de son temps.

DISTINCTION. — Nous apprenons la nomination au grade de Chevalier de l'Ordre de Léopold de MM. Jean Dorchies, Président de la Chambre Syndicale des Maraîchers de Lille et environs, secrétaire général de la Société d'Horticulture du Nord de la France et Henri Fequet, Directeur des Douanes, à Lille.

LES JURÉS DEMANDENT LE RELÈVEMENT DE LEUR INDEMNITÉ

Les Jurés de la première session de la Cour d'Assises du département du Nord en 1937 ont prié M. le Président de la Cour d'Assises de bien vouloir transmettre à M. le Ministre de la Justice la protestation suivante :

« Ils s'élèvent énergiquement contre l'indemnité dérisoire qui leur est allouée pendant la session ;

» Ils estiment qu'à un moment où les salaires ont été relevés à un taux qui a correspondu, un moment au moins, au coût de la vie, ils perçoivent moins qu'un simple manœuvre, avec l'obligation de prendre tous leurs repas et de coucher à l'hôtel ;

» Déclarent qu'il est matériellement impossible, quelle que soit la condition sociale du juré, de prendre trois repas et de louer une chambre pour le prix de trente francs, qu'on a eu l'élégance d'amputer de trois francs à titre de prélèvement de 10 %, soit une somme ainsi réduite à 27 francs, qui représente cependant, non un traitement, mais une simple indemnité qui ne paraît pas possible de retenue ;

» Affirment enfin qu'il est contraire à l'esprit de la loi, et surtout à la simple équité, d'imposer à des citoyens une charge pécuniaire élevée, alors que leurs fonctions momentanées doivent être essentiellement gratuites et non pas onéreuses. »

La Politique Régionale

L'ÉLECTION LÉGISLATIVE COMPLÉMENTAIRE DE LILLE

Les électeurs de la 2e Circonscription de Lille (cantons de Lille-Sud et Lille Sud-Ouest) auront à désigner ce jour leur représentant à la Chambre pour succéder au regretté député-maire de Lille, M. Roger SALENGRO, Ministre de l'Intérieur.

Quatre candidats sont en présence : MM. Henri SALENGRO, frère du disparu (Parti Socialiste) ; Edouard GHYS (Républicain national) ; Louis MANGUINE, (Parti Communiste) et A. ROUSSELLE-PHILIPPO, (Indépendant d'Action Populaire Sociale Chrétienne).

Les partis Républicain, Radical et Radical-Socialiste et d'Unité Prolétarienne ont fait connaître, dès le début de la campagne qu'ils ne présenteraient pas de candidat, invitant leurs membres à honorer la mémoire de Roger Salengro en votant pour le candidat du Parti Socialiste, M. Henri SALENGRO.

Un candidat du Parti Populaire Français, M. PICHART a retiré sa candidature.

L'élection précédente

Au renouvellement général des 26 avril et 3 mai 1936, M. Roger SALENGRO (Socialiste) avait été réélu au deuxième tour par 11.788 voix contre M. GIL (Ent. Rép) qui obtint 7.229 voix.

Au premier tour, les voix s'étaient réparties de la façon suivante : Inscrits : 21.482; votants : 19.444; blancs ou nuls : 362. MM. R. Salengro, 8.828 voix ; Henry Gil (E.R.), 6.505 voix ; Terraillon (Rad.-Soc.), 701 ; Manguine (Com.), 2.808 ; Kléber-Lahaye (P.U.P.), 255 ; Devreese (Ind.), 183 voix.

LES AVENTURES DE « KID L'ESPIÈGLE »